

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

Regroupe dans un même lieu et sous une même entité juridique
deux dispositifs territoriaux qui coopèrent pour :

- définir et mettre en œuvre la stratégie locale de développement du Lauragais ;
- capter et mobiliser les financements disponibles (Politiques contractuelles) : Europe, Etat, Région, Département.

SCOT Urba

GAL

Présidence : Georges MERIC

Missions :

- Administration générale du PETR
- Elaboration et mise en œuvre du projet de territoire,
- Suivi et révision du SCOT,
- Animation des Commissions
- Contractualisations autres que LEADER

1/ Commissions

- Urbanisme/Habitat
- Economie

2/ Autres instances consultatives

- Conseil de Développement
- Conférence des maires
 - Rendent un avis consultatif aux grandes étapes du projet de territoire

Présidence : Philippe GREFFIER

Missions :

- Mise en œuvre de la Stratégie de Développement du GAL Terroirs du Lauragais
- Coordination et gestion du GAL
- Animation des Commissions
- Contractualisation LEADER et articulation avec FEDER

Commissions

- Tourisme
- Culture et Patrimoine

Contractualisation

Communication